

# La Forêt de l'Aigle - Randonnée à pied en Pays d'Ouche

CC des Pays de L'Aigle



L'Iton, Chandai (CDC des Pays de l'Aigle)



*Partez à la découverte du patrimoine du Pays de L'Aigle ! A Saint-Ouen-sur-Iton, n'oubliez pas de lever la tête pour observer les nombreuses cheminées torsadées.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 17.0 km

Dénivelé positif : 88 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

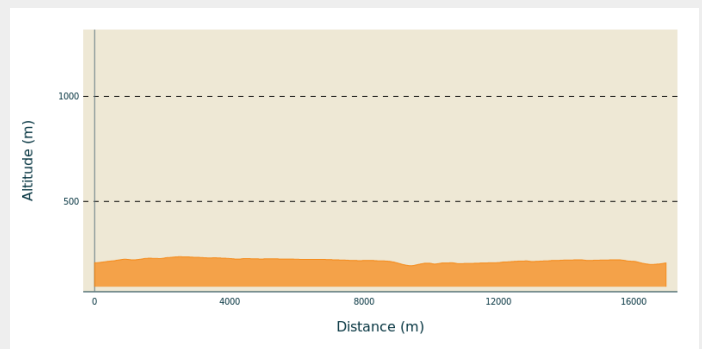
Thèmes : Histoire et patrimoine

# Itinéraire

**Départ :** Mairie, Saint-Ouen-sur-Iton

**Balisage :** — PR

## Profil altimétrique



Altitude min 194 m Altitude max 237 m

Départ de la Mairie de Saint-Ouen-sur-Iton.

1. Au hameau de « la Monnerie », tourner à droite par une route encadrée de maisons. Après un poteau électrique tourner à gauche à 90 degrés et poursuivre par le chemin de terre. Laisser un chemin à droite et continuer en face.
2. À l'intersection suivante, tourner à droite par un chemin en herbe vers la ferme des « Lucas ». Continuer la route bitumée jusqu'à l'intersection et tourner à droite vers le bourg de Saint-Michel-Tubœuf.
3. Laisser la route en direction de l'église à gauche et prendre à gauche la route suivante vers « la Corne » jusqu'à l'intersection d'une grande route. Tourner à droite sur la D 926 et la longer avec prudence. Laisser un premier chemin à gauche qui longe la forêt et prendre, à gauche, le chemin suivant qui pénètre dans les bois.
4. Vous êtes dans la forêt de L'Aigle, (domaine de plus de 400 ha dans lequel il n'est pas rare de croiser chevreuils et sangliers !).
5. À l'intersection de routes, tourner à droite et suivre la voie bitumée. Juste avant de traverser la route nationale, prendre à gauche l'allée forestière rectiligne qui mène jusqu'au hameau des « Masselins ».
6. À la sortie de la forêt, avant une ferme, tourner à droite sur un chemin de terre. Au carrefour, prendre la route goudronnée à droite vers les habitations. Dans le hameau des « Masselins », au carrefour de l'Intersection de circuits, prendre la route en face.
7. À l'intersection suivante, traverser la route dans l'axe vers Chandai. Enjamber la rivière « l'Iton » par le pont près du château des Masselins (propriété privée).
8. Poursuivre en passant à gauche de l'église par une ruelle et continuer en face jusqu'aux feux du carrefour de la D 926. Avec prudence, longer celle-ci en prenant à gauche vers Paris sur 60 m, puis tourner à droite par un chemin empierré à l'angle d'une propriété.
9. À l'embranchement suivant, tourner à droite. Intersection de circuits. Poursuivre le chemin sur 200 m et traverser dans l'axe la route goudronnée puis continuer sur le chemin en herbe. Traverser le bois et poursuivre en longeant le fossé de drainage jusqu'au hameau « les Grés ». Le chemin devient route bitumée. Traverser une route dans l'axe vers « le Boulay » et continuer sur le chemin de terre.

10. Au carrefour suivant après un gros arbre, tourner à droite. Intersection de circuits. Traverser le bois et poursuivre toujours tout droit sur 1,5 km jusqu'au carrefour.
11. Au calvaire, traverser dans l'axe avec prudence la D 28. Continuer sur la route goudronnée vers Saint Ouen-sur-Iton. Traverser l'Iton et rejoindre le bourg et le parking

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **⚠ Recommandations**

Prudence : chasse à tir dans une partie des bois entre octobre et février.

## **Comment venir ?**

Parking conseillé

Parking de la mairie, Saint-Ouen-sur-Iton

## **i Lieux de renseignement**

### **Office de Tourisme des Pays de L'Aigle**

Place Fulbert de Beina, 61302 L'AIGLE

officedetourisme@paysdelaigle.fr

Tel : 02 33 24 12 40

<http://www.paysdelaigle.fr>

